



Enquête

Archives de la revue Enquête

6 | 1991

La socialisation de la jeunesse

Les stratégies temporelles des jeunes adultes

Frédéric De Coninck et Francis Godard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/enquete/143>

DOI : 10.4000/enquete.143

ISSN : 1953-809X

Éditeur :

Cercom, Éditions Parenthèses

Édition imprimée

Date de publication : 2 juin 1991

Référence électronique

Frédéric De Coninck et Francis Godard, « Les stratégies temporelles des jeunes adultes », *Enquête* [En ligne], 6 | 1991, mis en ligne le 27 juin 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/143> ; DOI : 10.4000/enquete.143

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Les stratégies temporelles des jeunes adultes

Frédéric De Coninck et Francis Godard

NOTE DE L'AUTEUR

Ce texte, qui s'appuie sur l'analyse secondaire d'une enquête du GERM et sur une enquête par entretiens, a bénéficié d'un financement de la MIRE.

- 1 Bon à tout faire ou à tout expliquer, le concept de stratégie est devenu une sorte de concept ancillaire pour les sociologues. Pourtant, étant au centre de toute réflexion sur les rationalités des comportements, il mérite un meilleur sort. Le concept de stratégie implique la référence à un horizon temporel. Horizon temporel de plus ou moins longue durée et plus ou moins englobant selon les champs de pratiques pris en considération. Il s'accompagne de concepts frères, celui de tactique par exemple lorsqu'on réfère à des rationalités de proche horizon temporel limité à un champ de pratiques bien circonscrit. Il s'accompagne également de concepts cousins comme celui de projet lorsqu'on privilégie la dimension cognitive de l'action au détriment de la dimension pratique (Godard, 1990).
- 2 En tout état de cause, on voit très vite que le bon point de départ est l'analyse des rationalités *temporelles* des comportements. Nous avons déjà largement argumenté sur l'importance de la prise en considération de la dimension temporelle des comportements (De Coninck & Godard, 1989). De ce point de vue, un certain nombre de travaux sur les modes de vie et plus particulièrement sur les modes de vie de la jeunesse, comme phase de l'existence caractérisée par des passages vers l'état adulte, s'accordent, sur la base de constats empiriques issus d'études socio-démographiques, pour annoncer un nouveau trait des modes de vie des jeunes consistant en un *différent* des différents calendriers de l'existence. Les jeunes connaîtraient les événements-clés de leur existence (fin des études, départ de chez leurs parents, mariage, enfants...) plus tardivement. La première

hypothèse, et à vrai dire l'hypothèse cardinale de ces travaux, est que le temps est plus souple aujourd'hui qu'il ne l'était hier, et qu'il autorise ainsi un jeu avec le temps, donc l'élaboration de stratégies « moratoires » ayant pour objet de reculer autant que possible les engagements professionnels ou matrimoniaux pour rester disponible le plus longtemps possible¹.

- 3 Les jeux sont moins vite faits, et il est parfois urgent d'attendre, en tout cas d'essayer plusieurs solutions avant de choisir la bonne. Il faudra voir si cette plasticité du temps est observable dans les différents champs de pratique où elle a été postulée : le système scolaire, le marché du travail, le calendrier des événements familiaux.
- 4 L'autre hypothèse est que les écarts que l'on observe sur des coupes transversales sont produits par des évolutions homogènes des comportements, et rendent compte par conséquent, de manière adéquate, de retards dans les calendriers : il n'y a pas rupture, mais simple décalage de quelques mois voire d'un ou deux ans pour telle ou telle pratique. Ainsi, quand on observe l'âge à partir duquel une proportion donnée de membres d'une génération a obtenu un emploi stable, s'est mariée, a eu un enfant, la lente dérive que l'on observe traduit des comportements identiques à ceux des générations précédentes, et simplement décalés dans le temps. Bien entendu le statut juridique de la vie en couple évolue, et si l'on s'intéresse au troisième enfant plutôt qu'au premier il y a autre chose qu'un simple différenciel qui se fait jour. Mais ces réserves mises à part, l'idée générale prévaut qu'il y a là une dérive qui concerne l'espace social dans son entier. Or on pourrait imaginer, et c'est ce que nous essayerons de faire, que cette évolution de la moyenne cache en fait une évolution non seulement de la moyenne, mais surtout de la distribution de l'indicateur pris en compte. Est-ce que certains groupes ne sont pas partis sur des trajectoires en rupture totale avec celles des générations précédentes, tandis que d'autres, au contraire, se comportent comme leurs aînés ? C'est ce qu'il nous faudra élucider.
- 5 On le voit tout de suite, l'hypothèse d'une stratégie de différenciel ou stratégie moratoire repose sur deux attendus de teneur théorique et empirique différente. Le premier de ces attendus est que l'enchaînement « objectif » des événements laisse apparaître des « retards » de calendriers ; le second est que ces « retards » sont imputables à des stratégies.
- 6 Pour éprouver ces deux hypothèses implicites selon ces deux dimensions, nous allons donc étudier point par point les différents stades où la stratégie moratoire est censée pouvoir jouer, en construisant à chaque fois les éléments qui nous permettront de dire si ces deux hypothèses sont fondées. Nous parcourrons donc : l'orientation scolaire, la fin des études, la précarité en début de vie active, le temps mis pour accéder à un emploi de longue durée, la mise en couple, et la naissance du premier enfant. Ces points sont, en effet, des carrefours cruciaux pour le passage vers l'état adulte. Ces carrefours ne constituent pas des points de passage obligés : la non-existence de certains moments (par exemple la mise en couple) est en soi significative d'une certaine configuration d'accès à l'état adulte.
- 7 Nous allons alors reprendre les données d'une enquête que nous avons réalisée avec l'équipe du GERM (1989). Cette enquête suit les cheminements professionnels, résidentiels, familiaux et scolaires de deux cohortes de femmes nées respectivement en 1947 et 1959. De ce fait, elle permet de comparer les calendriers de deux générations et en particulier d'examiner en quoi la génération qui a connu ses 16-20 ans dans la seconde partie des

années 1970, *i. e.* la génération supposée porteuse de différenciations, est différente de celle qui a connu ces 16-20 ans au cours des années 1960. Nous avons procédé à une analyse statistique des résultats de cette enquête que nous avons complétée par dix entretiens semi-directifs auprès d'un sous-échantillon². Cette démarche, reposant sur deux méthodologies habituellement opposées dans la littérature sociologique, trouve sa source dans le fait que nous voulons tester cette idée de différenciation de deux manières différentes. Nous voulons voir, dans un premier temps, si l'analyse statistique des données temporelles autorise à parler de différenciation de calendrier, de différenciation partielle ou généralisée, et si ces éventuels différenciations procèdent d'un décalage temporel homogène ou s'ils sont structurés par des seuils ou bifurcations. Dans un second temps et en nous appuyant sur les données d'entretien, nous allons voir dans quelle mesure on est autorisé à parler de stratégie et/ou quels sont les autres principes de modification des calendriers familiaux et professionnels. Y a-t-il donc différenciation objective et, si oui, y a-t-il différenciation subjective ?

1. Quels différenciations ?

1.1. L'orientation scolaire

- 8 En suivant la logique de la plasticité du temps on devrait mettre en évidence une orientation plus tardive, et davantage réversible en allant de G47 à G59. Si l'on considère que la filière « noble » est celle qui suit le cursus de l'enseignement général pour conduire jusqu'à la terminale, on constate en effet que l'élimination de cette filière est plus tardive pour G59. À la fin de la cinquième (ou à l'issue des classes de fin d'études pour G47) 15 % de G47 quittaient ou avaient déjà quitté l'école, il n'y en a plus que 4 % parmi G59. Parallèlement 29 % de G47 partaient en CAP, contre 26 % de G59. Au total 44 % de G47, et 30 % de G59 étaient déjà éliminés de la filière royale. Au butoir suivant, en fin de troisième, pour G47, 7 % partaient en BEP, 7 % en seconde technique, et 9 % quittaient l'école ; quant à G59, 14 % partaient en BEP, 8 % en seconde technique, et 9 % quittaient l'école. De sorte qu'il restait 31 % de G47 et 39 % de G59 dans les secondes d'enseignement général. On remarquera que l'orientation en fin de troisième était plus sélective pour G59, cependant il restait toujours plus de monde dans la filière « noble ».
- 9 Il est donc exact que la sélection a été plus tardive pour la génération la plus récente. Mais a-t-elle également été plus réversible ? Pour répondre à cette question il faut examiner le devenir des élèves orientés en CAP ou en BEP dans les deux générations.

Tableau 1. Diplôme obtenu par les élèves orientés en CAP par génération

<i>En pourcentage</i>	<i>1947</i>	<i>1959</i>
Certificat d'études ou rien	28	36
CAP	58	55
Autre diplôme	14	8

Tableau 2. Diplôme obtenu par les élèves orientées en BEP par génération

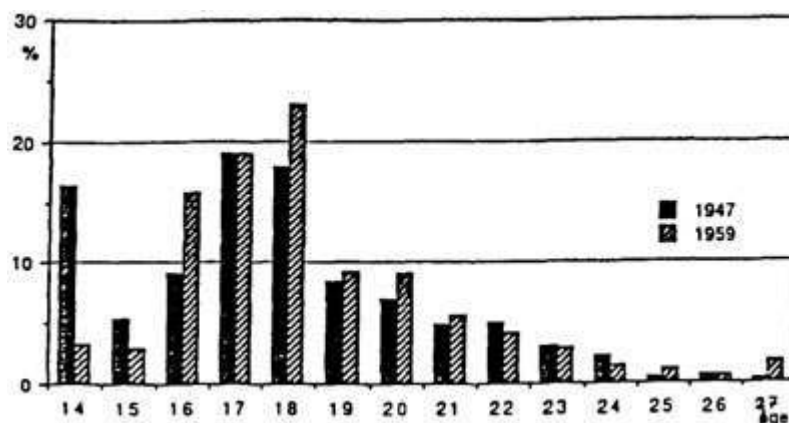
<i>En pourcentage</i>	1947	1959
CEP, CAP, BEPC ou rien	39	33
BEP	47	57
Autre diplôme	14	10

- 10 Dans les deux cas on a mis d'un côté les diplômes antérieurs dans le cursus scolaire, et de l'autre les diplômes postérieurs, avec au milieu le diplôme faisant l'objet de l'orientation. Ainsi une personne orientée en BEP qui obtient finalement comme diplôme le BEPC, peut être considérée comme en échec, puisque le BEPC s'obtient avant le BEP.
- 11 Dans le cas du CAP la situation est très claire : en passant de G47 à G59 on perd en réversibilité : l'orientation en CAP débouche plus souvent sur un échec scolaire, et surtout les passerelles vers le haut sont moins probables qu'autrefois. La situation est moins tranchée pour l'orientation en BEP. On enregistre moins d'échecs parmi G59, en revanche les passerelles vers le haut sont également plus limitées que pour G47 (mais l'écart est faible, et non significatif).
- 12 La réversibilité des orientations semble plutôt inférieure pour G59, et elle n'est en tout cas pas supérieure à ce qu'elle était pour G47. Les sorties précoces (en cinquième par exemple) de la filière royale de l'enseignement général, sont moins nombreuses, mais plus irréversibles qu'autrefois.

1.2. La fin des études

- 13 On observe, c'est incontestable, un allongement du temps consacré aux études. Pour G47 l'âge moyen de fin d'études était de 17 ans 10 mois. Il est devenu 18 ans 5 mois pour G59. Mais cet écart de 7 mois est loin d'être uniformément réparti comme le montre la figure 1.

Figure 1. Répartition des âges de fin d'étude, par génération



- 14 Le premier écart visible concerne l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. On a alors un allongement égal à deux ans. 22 % des femmes de G47 ont interrompu leurs études avant 16 ans, elles sont 6 % parmi G59. À l'autre bout du graphique, les deux générations apparaissent comme ayant des comportements tout à fait identiques : à

partir de 21 ans la situation n'a absolument pas changé. L'autre point de clivage entre les deux générations se situe à l'âge de 18 ans, ce qui correspond aux deux diplômes qui ont crû en importance entre les deux générations : le baccalauréat de technicien passant de 2 % (pour G47 il s'agit en fait de brevets de technicien) à 8 %, et le BEP passant de 8 % à 11 %. L'allongement ne s'effectue donc pas sur un mode continu, il correspond à des seuils qui se sont déplacés : le butoir de 14 ans, et le nouvel horizon constitué par le développement des bacs techniques et des BEP. On a donc une évolution temporelle discontinue qui se cache sous un glissement de la moyenne continue.

- 15 Étant donné que ces seuils ne concernent pas tout l'espace social de manière homogène, on peut s'attendre à ce que l'âge de fin d'études n'évolue pas de manière homogène d'une catégorie sociale à une autre. C'est en effet le cas :

Tableau 3. Âge moyen de fin d'études, en fonction de la CSP du premier emploi de plus de 6 mois obtenu, par génération

	1947	1959
Cadre, indépendant, ou profession intermédiaire	21,0	21,0
Employée du public	18,3	18,7
Employée de bureau du privé	18,4	19,0
Employée de commerce	16,5	17,9
Employée des services directs aux particuliers	16,4	17,0
Ouvrière	16,0	17,0

- 16 Les catégories qui arrêtaient autrefois fréquemment leurs études à 14 ans sont celles qui progressent le plus : les ouvrières et employées de commerce ou des services directs aux particuliers, arrêtent en moyenne leurs études un an plus tard. En revanche, les cadres qui ne sont concernées ni par le bac technique, ni par le BEP, n'évoluent pas d'une génération à l'autre, tandis que les employées de bureau (du public ou du privé) se décalent de six mois : elles utilisent les formations techniques de moyenne durée. Chaque catégorie sociale évolue donc à son rythme, en fonction de la filière éducative qu'elle suit de manière préférentielle.

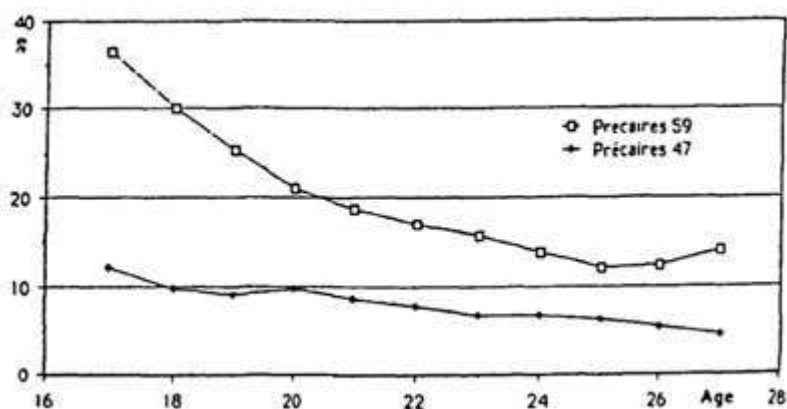
1.3. Le début de vie active

- 17 Le début de la vie active de G59 est certes plus incertain que celui de G47. La figure 2 montre l'évolution, au fil du temps, des situations de chômage, ou d'instabilité (on désigne sous ce terme les situations qui durent moins de six mois) par génération. Il est clair que G59 est plus concernée par l'incertitude en début de vie active. Peut-on interpréter cette différence comme un différend ? Quand on recourt à ce schéma interprétatif à propos du début de la vie active, on suppose une série d'essais/erreurs, bref on postule une période d'ajustement, qui conduit finalement à un travail correspondant mieux aux aspirations que l'on a au départ. En poussant la logique jusqu'au bout, à niveau de

diplôme égal, les personnes ayant mis du temps pour se stabiliser devraient trouver finalement de meilleurs emplois que les autres.

- 18 Une telle hypothèse se heurte en fait à plusieurs constats. Dans ce paragraphe, nous centrerons notre analyse sur G59 qui est la plus concernée par l'instabilité initiale. Le premier point qu'il faut souligner est que se livrer à un tel jeu suppose d'avoir du temps, et pendant ce temps on doit s'inscrire sur une trajectoire cumulative, allant du plus précaire au moins précaire. Or, premier problème, le temps est inégalement réparti : sept ans après le début de la vie active 15 % des personnes ayant un diplôme d'enseignement supérieur sont inactives, contre 33 % des personnes sans diplôme. À 27 ans, 60 % des femmes sans diplôme auront interrompu au moins une fois leur activité, contre 28 % des femmes ayant un diplôme d'enseignement supérieur. Les femmes sans qualification scolaire vont donc disposer de moins de temps pour déployer des stratégies d'ajustement, elles devront plus souvent et plus précocement interrompre leur activité professionnelle, ce qui provoquera des ruptures dans leur cheminement.

Figure 2. Taux de situations précaires parmi les actives, en fonction de l'âge



- 19 Cependant, il est vrai que l'on peut voir ces ruptures comme une souplesse introduite dans les calendriers professionnels. Mais là encore cette « souplesse » est fortement ségréguée : alors que parmi les femmes sans diplôme, 38 % des femmes ayant interrompu leur activité seront de nouveau actives à 27 ans, ce chiffre monte à 71 % parmi les femmes ayant un diplôme d'enseignement supérieur.
- 20 Il semble donc que les possibilités de jouer avec le temps soient très inégalement réparties. Les femmes fortement diplômées, ont du temps devant elles pour dérouler une activité professionnelle, et lorsqu'elles interrompent cette activité il leur est facile de la reprendre ensuite. Elles disposent à la fois de temps et de souplesse dans le temps. À l'inverse les personnes sans diplôme doivent faire face à un temps court et rigide. Cela dit, il est vrai que G59 bénéficie, dans son ensemble, d'un temps plus long et plus souple que G47, puisqu'à 27 ans 53 % des femmes nées en 1947 avaient interrompu au moins une fois leur activité, contre 44 % pour G59, et la proportion des femmes actives à 27 ans parmi celles qui se sont arrêtées au moins une fois est de 39 % parmi G47 contre 51 % pour G59. Sur ce dernier point on remarquera quand même que les femmes sans diplôme ne bénéficient guère de cette évolution dans les capacités de reprise, puisque leurs chances de reprise d'activité passent de 35 à 38 %, alors que dans le même temps, les diplômées de l'enseignement supérieur passent de 55 à 71 %. Le temps historique ne marche pas à la même vitesse pour toutes.

- 21 Concernant le chômage et les situations professionnelles précaires on observe un ajustement progressif au fil du temps, on peut penser que le cheminement professionnel va suivre une logique de la cumulativité, et qu'après des emplois précaires en début de carrière, on va en venir à des emplois plus stabilisants. Pour cela nous avons mesuré la probabilité de connaître une période d'emploi précaire ou de chômage, puis celle de connaître une situation de ce genre une fois que l'on a connu un emploi d'une durée supérieure à six mois, et nous avons fait des évaluations semblables en fixant comme durée à l'emploi dit « stable » un an, puis dix-huit mois. Normalement les emplois stables doivent servir de point d'appui, à partir desquels on doit pouvoir éviter un retour à des situations précaires. Voyons ce qu'il en est.

Tableau 4. Probabilité de connaître le chômage ou une période d'instabilité en fonction du niveau de diplôme (1959)

<i>En pourcentage</i>	<i>En général</i>	<i>Après un emploi > 6 mois</i>	<i>Après un emploi > 12 mois</i>	<i>Après un emploi > 18 mois</i>
Aucun diplôme	47	38	33	32
CEP ou CAP	52	39	35	30
BEP ou BEPC	48	35	30	27
Baccalauréat général ou technique	52	36	21	18
Diplôme d'enseignement supérieur	45	27	20	18

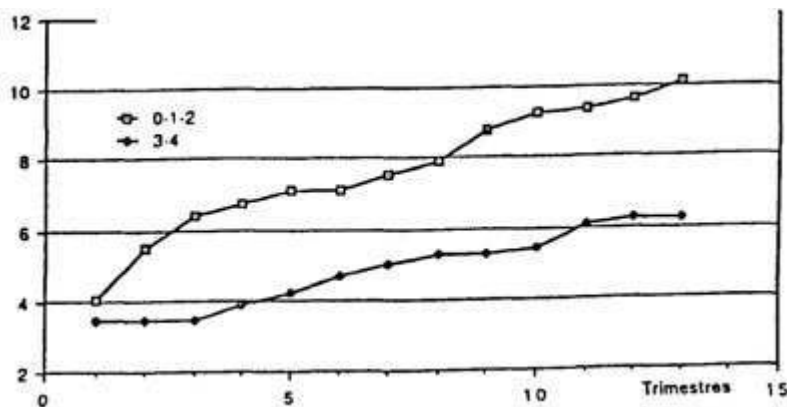
- 22 On observe alors que tous les niveaux de diplôme sont concernés par la précarité, mais que seules les femmes ayant le baccalauréat profitent pleinement du temps que leur donne un emploi de longue durée. Les femmes ayant un diplôme supérieur au bac réagissent encore plus vite, puisqu'elles se distinguent déjà de toutes les autres, dès qu'elles ont eu un emploi de plus six mois au moins. À l'inverse pour celles qui n'ont pas le bac, la situation n'évolue guère, que l'on ait eu un emploi stable pendant six mois, un an, ou dix-huit mois : elles ne connaissent pas de cumulation. Une autre manière de représenter cette différence consiste à suivre au fil du temps la part des personnes étant de nouveau en situation instable, suite à un emploi d'au moins un an.
- 23 C'est le principe de la figure 3 qui montre bien l'évolution divergente des deux catégories de population que nous avons caractérisées ci-dessus, divergence d'autant plus frappante, qu'elles ont au début de leur vie active des taux de précarité identiques : 22 % pour les femmes n'ayant pas le baccalauréat, et 23 % pour celles qui l'ont.
- 24 Que l'on observe donc le temps dont dispose un individu, la réversibilité des choix qu'il opère, ou sa capacité à cumuler des atouts quand il a du temps, on constate que les moyens de jouer avec le temps, et donc d'élaborer des stratégies moratoires, sont fortement ségrégués en fonction du niveau de formation dont on dispose. Reste à savoir si parcourir de nombreuses situations professionnelles en début de vie active, est un atout ou un handicap. Pour répondre à cette question nous avons évalué le niveau socioprofessionnel du premier emploi de plus de six mois obtenu, suivant que la personne avait connu, ou non une période de chômage ou d'emploi précaire auparavant³.
- 25 Il fallait faire cette évaluation à niveau de diplôme égal pour qu'elle ait un sens. La multiplication des variables de contrôle rendant impossible de recourir à un tri croisé, nous avons utilisé une technique de régression multiples pour voir si, toutes choses égales par ailleurs, la catégorie socioprofessionnelle du premier emploi de plus de six

mois obtenu dépendait des vicissitudes du début de vie active. Nous voulions voir, autrement dit, si l'instabilité en début de vie active correspondait à une stratégie d'attente et si cette stratégie était rentable du point de vue du niveau socioprofessionnel atteint. Les résultats de l'analyse de régression sont en substance les suivants :

Tableau 5. Dépendance du premier emploi de plus de 6 mois obtenu par rapport au niveau de diplôme et à l'instabilité en début de vie active

	<i>Probabilité de l'hypothèse nulle</i>
Niveau de diplôme	0,0001
Instabilité en début de vie active	0,7338

Figure 3. Reprise de précarité, suite à un emploi d'au moins un an, en fonction du niveau de diplôme (1959)



- 26 L'instabilité en début de vie active ne joue donc aucun rôle, ni positivement, ni négativement, sur le niveau socioprofessionnel du premier emploi ; on ne peut donc soutenir qu'elle corresponde à un jeu avec le temps, en tout cas pas à une stratégie efficace.
- 27 Par ailleurs, si l'on s'intéresse à la durée d'accès à la CSP occupée à 27 ans, on trouve, c'est évident, un allongement en comptant l'écart entre la fin des études et l'arrivée dans la CS « définitive ». Mais cet allongement est entièrement imputable à la multiplication de l'instabilité en début de vie active. Or on vient de voir qu'elle ne joue aucun rôle moratoire. Si à l'inverse on compte la durée entre le premier emploi stable et le début de l'emploi procurant la CS « définitive » on s'aperçoit que cette durée s'est raccourcie : les trajectoires d'emploi stable à emploi stable se sont rigidifiées d'une génération à l'autre. Le temps laissé pour ajuster son emploi stable s'est raccourci.

1.4. La mise en couple

- 28 Nous parlerons ici de mise en couple, considérant de la même manière le mariage et la vie de couple non sanctionnée juridiquement. Les deux générations se clivent fortement autour de cette question de la juridicisation de l'union. La première mise en couple ne coïncide pas avec le premier mariage dans seulement 16 % des cas, pour G47, et dans 42 % des cas pour G59. Cela posé il nous paraît plus significatif de nous interroger sur la vie de couple effective que sur le mariage à l'exclusion d'une autre forme de vie commune.

29 La figure 4 montre à première vue un fort écart entre les deux générations. Mais une fois de plus on ne peut pas parler exactement de différenciation : la courbe de G59 ne suit pas celle de G47 avec un écart fixe. Jusqu'à 20 ans l'écart est nul, les mises en couple précoces semblant identiques pour les deux générations. Ensuite l'écart va croître d'année en année. À 22 ans il est de six mois, à 24 ans il est de dix-huit mois, et à 26 ans il est de deux ans et demi. À 27 ans les deux courbes sont horizontales, les nouvelles mises en couple étant contre-balançées par les séparations. Cette horizontalité terminale, laisse supposer que l'on a atteint un régime stable et que les deux générations vont se distinguer surtout par les femmes qui ne se mettront jamais en couple, ou fort tard. Et en effet, si on suit à présent, année par année, la proportion de femmes qui ont vécu en couple au moins une fois, en se limitant à celles qui ne sont pas restées continûment seules jusqu'à 27 ans, on obtient deux courbes presque semblables (cf. figure 5). L'histogramme des âges à la première mise en couple (figure 6), confirme ce que nous avons vu à propos de la décohabitation pour mise en couple : deux régimes semblables, avec un pic relatif à 18 ans pour G59, et à 21 ans pour G47. Cette similitude traverse d'ailleurs tout l'espace social, en effet si l'on calcule l'âge moyen de la première mise en couple (en se limitant aux femmes qui ont vécu en couple avant 27 ans), en fonction de la CSP du premier emploi de plus de six mois obtenu, on obtient le résultat suivant :

Tableau 6. Âge moyen de première mise en couple, en fonction de la CSP du premier emploi de plus de 6 mois obtenu, par génération

	1947	1959
Cadre	22,6	22,5
Employée du public	21,5	20,8
Employée de bureau du privé	21,6	21,5
Employée de commerce	21,0	20,8
Employée des services directs aux particuliers	20,5	20,9
Ouvrière	20,3	20,9

Figure 4. Pourcentage de femmes mariées suivant l'âge, par génération

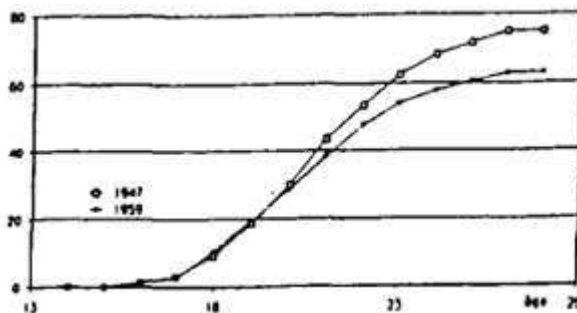
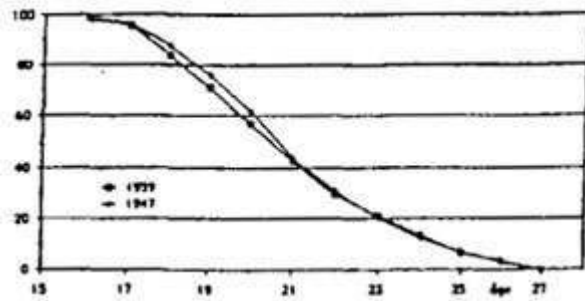
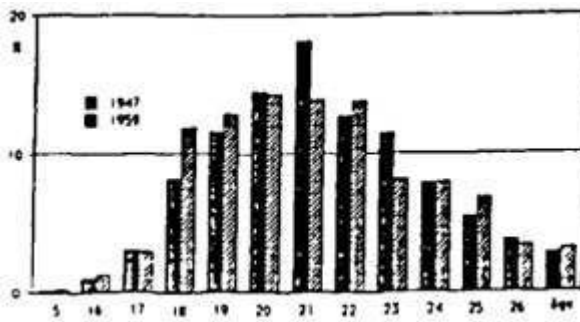


Figure 5. Proportion des femmes qui, à chaque âge, ne se sont pas encore mariées, parmi les femmes qui se marieront avant 27 ans, par génération



Au numérateur figure le nombre de femmes non encore mariées à un âge donné et au dénominateur le nombre total de femmes mariées avant 27 ans.

Figure 6. Proportion de mariage à chaque âge parmi les femmes qui se marieront avant 27 ans, suivant la génération



- 30 Il n'y a pas de logique d'ensemble qui se dégage, certes les personnels de services et les ouvrières se marient cinq à sept mois plus tard parmi G59, mais d'autres catégories se marient légèrement plus tôt, ou à des âges inchangés par rapport à G47. En revanche le fait de n'avoir jamais vécu en couple à 27 ans, est assez fortement clivé, y compris dans son évolution.

Tableau 7. Part des personnes n'ayant jamais vécu en couple à 27 ans, en fonction de la CSP du premier emploi de plus de 6 mois obtenu, par génération

	1947	1959
Cadre, indépendant, ou profession intermédiaire	25	35
Employée du public	20	19
Employée de bureau du privé	19	25
Employée de commerce	13	18
Employée des services directs aux particuliers	8	19
Ouvrière	15	18

- 31 Pour G59 on assiste à une homogénéisation des comportements des employées et des ouvrières. Les employées des services directs aux particuliers, entre autres, se calent sur des trajectoires identiques aux autres employées. En revanche, les femmes cadres ou « professions intermédiaires » se distinguent des autres femmes. Elles enregistrent une forte progression du célibat prolongé. Il semble qu'une fraction supérieure de la population, qui investit fortement sur le calendrier professionnel, renonce à la vie en couple pour une durée très longue.

1.5. La naissance du premier enfant

- 32 Comme dans le cas du mariage, on observe (cf. figure 7) des courbes marquant une différence entre les deux générations, mais indiquant plus qu'un simple décalage (dans ce cas les courbes devraient être identiques et parallèles avec un an de retard). Les courbes sont divergentes : à 20 ans l'écart est d'un an, à 24 ans il est de dix-huit mois, à 26 ans il est de deux ans. Le retard (*i. e.* le temps pour que G59 arrive au même niveau que G47) ne cesse d'augmenter. À 27 ans on n'a manifestement pas atteint un point de saturation : les courbes ne sont pas horizontales comme dans le cas du mariage. Il se passe donc autre chose qu'un différencement de court terme. D'ailleurs, si on dessine la courbe en se limitant aux femmes qui ont eu un enfant avant 27 ans (figure 8), on observe bien un décalage de six mois entre 18 et 25 ans, les courbes se rejoignant à 27 ans par construction. À ce différencement de six mois vient donc s'ajouter autre chose.
- 33 L'histogramme décrivant la répartition de l'âge à la naissance du premier enfant, parmi les femmes ayant eu un enfant (figure 9) confirme que l'on observe bien un différencement. Jusqu'à 22 ans G47 dépasse G59, puis à 23, 25, 26 et 27 ans c'est l'inverse. L'écart concerne d'ailleurs toutes les catégories sociales.

Figure 7. Proportion de femmes ayant eu un premier enfant, par âge et par génération

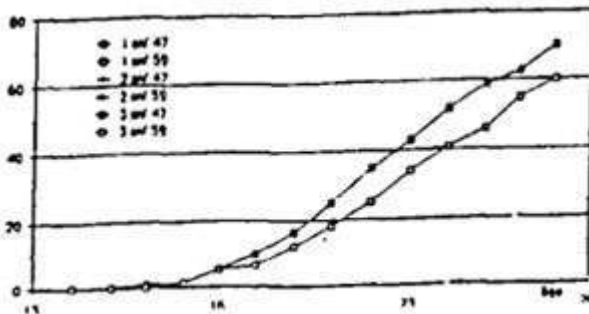
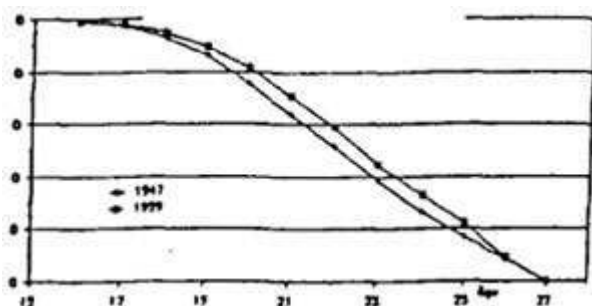


Figure 8. Proportion de femmes qui, à chaque âge, n'ont pas encore eu d'enfant parmi les femmes qui auront un enfant avant 27 ans, suivant la génération



Au numérateur figure le nombre de femmes qui n'ont pas encore eu d'enfant à un âge donné et au dénominateur le nombre total de femmes ayant eu un enfant avant 27 ans.

Figure 9. Proportion de femmes ayant leur premier enfant à chaque âge parmi les femmes qui auront un enfant avant 27 ans, suivant la génération

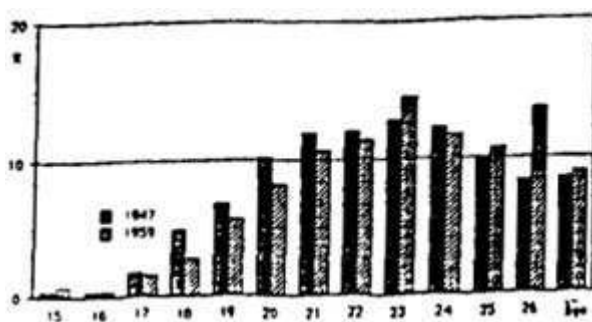


Tableau 8. Âge moyen au premier enfant, en fonction de la CSP du premier emploi de plus de 6 mois obtenu, par génération, parmi les femmes ayant un enfant à 27 ans

	1947	1959
Cadre, indépendant, ou profession intermédiaire	24,2	25,2
Employée du public	23,4	23,9
Employée de bureau du privé	23,7	24,2
Employée de commerce	22,6	23,2
Employée des services directs aux particuliers	22,2	23,2
Ouvrière	22,0	23,0

34 À côté de ces pratiques de retardement allant de six mois à un an, on voit apparaître des pratiques de retardement de beaucoup plus longue durée. Ainsi, si on fait le point des personnes n'ayant pas d'enfant à 27 ans, par génération, on obtient le tableau suivant :

Tableau 9. Part des personnes n'ayant pas d'enfant à 27 ans, en fonction de la CSP du premier emploi de plus de 6 mois obtenu, par génération

	1947	1959
Cadre, indépendant, ou profession intermédiaire	43	62
Employée du public	27	37
Employée de bureau du privé	37	44
Employée de commerce	29	27
Employée des services directs aux particuliers	18	37
Ouvrière	20	32

- 35 Ce tableau montre qu'à l'exception des employées de commerce⁴, toutes les catégories voient augmenter le taux de femmes n'ayant pas d'enfant à 27 ans. On peut observer ce différend d'une autre manière, en mesurant cette fois l'écart entre le mariage et la naissance du premier enfant (autrement dit, on mesure le temps non plus à partir de la naissance d'ego mais à partir de sa mise en couple).
- 36 On constate alors que 39 % des femmes nées en 1947 avaient un enfant l'année de la première mise en couple ou l'année suivante, contre 29 % des femmes nées en 1959, ce qui confirme l'idée d'un retardement. Mais cet écart va diminuer peu à peu, de sorte qu'à 27 ans la proportion de femmes ayant vécu en couple et qui n'ont pas d'enfant est exactement la même pour les deux générations, soit 27 %. Ceci peu paraître contradictoire avec ce que nous venons de montrer, à savoir que les femmes nées en 1959 connaissent plus que celles nées en 1947 des différends de longues durées. En fait ceci nous apprend quelque chose de nouveau : le retardement de long terme de l'enfant est en fait la conséquence de l'éloignement de long terme du mariage.
- 37 C'est vraiment le différend qui est le phénomène pertinent pour l'enfant : à 27 ans les femmes mariées des deux générations sont sur la même ligne pour ce qui concerne le premier enfant, simplement les femmes de G59 l'ont eu plus tard.
- 38 En résumé, on voit que ce que l'on appelle habituellement différend recouvre des phénomènes très différents. Nous avons traité les biographies tronçon par tronçon, mais nous sommes justifiés *a posteriori* de l'avoir fait dans la mesure où chaque tronçon semble fonctionner suivant une logique qui lui est propre. Certains phénomènes traversent tout l'espace social, tandis que d'autres sont limités aux femmes diplômées. Le différend, si différend il y a, n'est donc pas généralisé et n'est pas univoque.
- 39 On vient donc de voir qu'il fallait réserver l'idée de différend à certains champs de pratiques. Mais il ne suffit pas d'observer les dérives temporelles liées à des itinéraires de vie pour conclure à la construction consciente d'une stratégie. En d'autres termes, il s'agit de savoir si les différends objectifs qui apparaissent à la suite de l'analyse des cheminements des individus relèvent de calculs conscients. Pour répondre à cette question, il faut changer d'outil et travailler non plus sur des données numérisées obtenues à partir de l'objectivation de parcours de vie, mais sur des constructions symboliques. Aussi avons-nous utilisé des entretiens semi-directifs pour évaluer la

pertinence de l'inférence à laquelle on recourt, lorsqu'on impute une visée stratégique à des individus pour lesquels on observe certains itinéraires de vie. Notre objectif est alors d'examiner les conditions de possibilité de l'élaboration d'une stratégie. En d'autres termes nous allons nous demander ce qui, dans l'histoire d'un individu, lui permet ou non d'élaborer une construction du temps basée sur l'anticipation et le calcul.

- 40 Au sein de notre échantillon de 1 487 femmes, il fallait sélectionner une sous-population qui avait quelques chances *a priori* de développer des constructions conscientes du temps⁵. Pour cela nous nous sommes centrés sur des groupes qui avaient adopté des pratiques innovantes dans la génération la plus jeune, censée recourir à des stratégies temporelles à la différence de sa devancière. Au vu de ce que nous avons développé ci-dessus on pouvait dégager deux pratiques innovantes liées : la décohabitation à 18 ou 19 ans, d'une part, et, l'inscription dans une trajectoire scolaire menant au BEP ou à un baccalauréat technique, d'autre part. On pouvait considérer la décohabitation précoce de chez les parents comme un événement qui permettait de dégager une phase de souplesse dans l'utilisation du temps jusqu'à l'arrivée du premier enfant. L'obtention de nouveaux diplômes techniques pouvait laisser supposer une forme de rupture avec une simple reproduction des histoires scolaires parentales. En substance, on pouvait donc considérer que ces femmes ne s'étaient pas simplement coulées dans le prêt-à-porter familial supposé dessiner leurs futures destinées sociales. Enfin, nous avons retenu des femmes vivant en couple ou ayant vécu en couple de manière à ce que, pour toutes, la possibilité d'avoir un enfant se soit présentée.

2. Les conditions de possibilités de calculs temporels

- 41 Disons d'emblée les éléments que nous avons dégagés de l'examen des récits d'entrée dans l'âge adulte. D'abord, il nous est apparu qu'une stratégie ne pouvait se construire chez les jeunes adultes que si, d'une part, les conditions étaient remplies pour que l'avenir se libère un tant soit peu du passé, et si, d'autre part, les ressources étaient suffisantes pour donner lieu à anticipation dans leur utilisation.
- 42 Ensuite, nous avons vu qu'une stratégie ne devenait possible que lorsque s'ouvraient un champ de pratiques et un horizon temporel qui rendait simplement pensable des enchaînements de coups dans le temps.

2.1. Modèles d'organisation biographique et stratégies

- 43 Certains récits se caractérisent par des structures de narration inchoatives. Le récit est décousu, sans point de repères temporels, sans qu'apparaissent d'événements structurants. Le temps ne se structure pas et semble rabattu sur un perpétuel présent.
- 44 Il ne reste que le cri de détresse comme moyen de protestation et des formules récurrentes (« on n'a jamais su », « on n'était au courant de rien ») comme expression d'une impuissance sociale.
- 45 Dans le cas de C.B., cette structure narrative correspond à des cheminements professionnels désordonnés qui n'arrivent pas à constituer des cursus cumulatifs. C.B. est toujours à la remorque des événements, elle tourne en rond. Toute stratégie, comme construction anticipée de séquences de pratiques, semble par avance exclue. C.B. cumule un double handicap de ce point de vue. D'abord, elle n'a jamais vraiment démarré et n'a

jamais vraiment quitté ses parents. Son départ à trente kilomètres du domicile parental pour suivre des cours en LEP est conçu comme une véritable aventure après laquelle elle reviendra au pays avec plaisir et soulagement. Le parental l'accroche de toute part⁶.

- 46 Ensuite, elle ne trouve pas dans sa famille d'origine les ressources nécessaires qui lui permettraient de « décoller ». Faute d'information, elle a choisi un « mauvais » BEP. Et une des formes d'aide typiques du monde ouvrier, à savoir l'aide à l'embauche au plan local, s'avère peu efficiente du fait qu'elle la conduit régulièrement sur les mauvais emplois (travail en usine avec le père, petits travaux d'animatrice dans une mairie...), c'est-à-dire des emplois plus ou moins temporaires qui n'autorisent aucune « carrière ».
- 47 Il existe d'autres cas, où la narration, tout en gardant une certaine cohérence et en montrant le déroulement d'un scénario familial bien ordonné, est construite comme si son auteur avait été mis sur orbite ou sur trajectoire. Comme si les événements se dessinaient ailleurs⁷. Seuls apparaissent, parfois, des cris de révoltes. Elles « craquent » comme elles le disent, devant certains aspects de leur vie.
- 48 Lorsqu'on analyse les itinéraires de ces femmes des points communs apparaissent : elles sont dotées d'un BEP, ne travaillent pas ou arrêtent de travailler avec la mise en couple, se mettent en ménage très jeunes et très vite, elles donnent naissance à un premier enfant. Autrement dit, on n'observe aucune souplesse dans le déroulement des événements, comme si elles étaient prises dans un jeu d'échéances qui préorganisent le cours de leur vie. Ces femmes « sous influence » passent sans rupture du monde du foyer parental à celui du foyer conjugal. Elles y passent sans ces ruptures qu'autorisent des études supérieures ou une activité professionnelle, ou des expériences de vie célibataire où l'on explore d'autres relations sociales. De plus, ce passage s'opère à partir de choix guidés par les mères. Elles passent le relais à leurs beaux-fils en quelque sorte. La continuité du contrôle est parfaite. Cela ne signifie pas qu'ici ou là ne s'affirment pas des espaces d'autonomie à partir de petits coups de force (faire un enfant de plus que prévu, reprendre un emploi à mi-temps...). Mais rien ne permet l'affirmation d'une quelconque autonomie biographique qui se concrétiserait par un projet personnel et la mise en route d'une stratégie. Le divorce qui arrive sans crier gare introduit une variante dans un tel schéma. Le divorce apparaît, dans ce cas, comme une bifurcation, une seconde naissance.
- 49 Ceci apparaît bien dans la structure même du discours : le discours qui présente la vie avant le divorce est une suite de détails, de malaises ou encore une sorte d'hébétude ; ensuite, il structure l'événement. Il n'est pas ici question de différenciation. L'individu dans son couple n'a jamais vraiment pu embrayer sur une vie en propre. Le divorce n'est pas l'objet d'une stratégie mais peu à peu l'idée fait son chemin et la rupture conjugale se produit au moment où de l'insupportable advient (à la suite d'un mot de trop ou à l'occasion d'une maladie du conjoint)⁸. Alors, et alors seulement, s'ouvre un nouvel espace temporel des possibles qui ouvre la possibilité de stratégies professionnelles ou résidentielles.
- 50 Dans le cas de nos interviewées, la mise en route de nouveaux projets (projets professionnels ou nouveaux projets de vie « monoparentaux »), s'accompagne d'un retour chez les parents. On notera à ce propos, que le recours aux ressources parentales, par retour après un premier départ et comme point d'appui pour un second départ, constitue une des nouveautés qu'inaugure la cohorte des femmes nées en 1959⁹.
- 51 Il existe d'autres récits qui se bâtissent sur la base d'une sorte de décision inaugurale : celle de quitter ses parents. Avant cet événement, le récit est à la fois l'histoire d'une

longue résistance contre les injonctions parentales et la présentation d'une suite d'événements qui ne font pas vraiment sens. Ensuite, le récit se construit, accède à la cohérence de la construction d'un projet¹⁰. Tout cela comme si la rupture avait rendu possible le déblocage du récit qui nous conte l'élaboration de stratégies de vie¹¹. En fait, à la différence des autres cas évoqués, ces derniers concernent des titulaires de baccalauréat. Et il semble que le baccalauréat protège ces filles contre leur mère. Le diplôme, outre l'ensemble des possibles professionnels qu'il ouvre, est ce qui permet une rupture avec le parental. Encore faut-il que le différentiel de diplôme avec le père et surtout la mère, soit suffisant. On a l'impression que, pour les générations concernées par notre enquête, le baccalauréat comparé au non-diplôme ou au CEP de la mère suffit, alors que le BEP ne suffit pas (comme si, par translation historique, le BEP des filles nées en 1959 est l'équivalent symbolique du CEP des mères nées dans les années 1920 ou 1930). Le diplôme joue donc autant par le crédit qu'il confère sur le marché du travail que par le différentiel de légitimité scolaire et donc de légitimité à poursuivre une carrière professionnelle qu'il apporte au sein des familles : le baccalauréat dans la plupart des cas représente une ascension scolaire nette par rapport aux mères.

- 52 C'est dans ce type de configuration qu'il est possible de parler de différemment. Selon les cas, différemment d'enfant, différemment de mariage, différemment d'engagement professionnel. Après avoir quitté ses parents et s'être mise en couple, on reporte le moment où l'on élabore les projets de long terme.
- 53 On voit bien à travers ces premiers éléments ce qu'apporte l'entretien, par rapport au questionnaire fermé. Parmi ces femmes qui ont quitté leurs parents assez précocement, toutes ne les ont pas quittés symboliquement. Or, une des premières conditions pour pouvoir développer une stratégie est précisément de s'être dégagé de cette emprise. Ensuite, il faut disposer de suffisamment de ressources propres. Il ne suffit pas de vouloir calculer, il faut le pouvoir. Sans ces cartes majeures que procure le diplôme, on n'ose pas risquer une annonce.
- 54 Nous avons donc commencé à voir que l'on ne pouvait parler de stratégie qu'à partir de certaines configurations biographiques. Nous allons maintenant nous porter sur deux enjeux où l'analyse statistique pointe des différemments. Il s'agit, d'une part, de la détermination du moment où arrive le premier enfant et de la décision d'avoir, ou non, plus d'un enfant et, d'autre part, de la décision de l'engagement professionnel de la femme.

2.2. Stratégie de fécondité ? Stratégie professionnelle ?

Stratégie de fécondité ?

- 55 C'est sur ce point que la projection dans le temps est la plus évidente et que le degré de réalité d'un projet est le plus fort dans la mesure où il fait l'objet d'une négociation verbalisée au sein du couple.
- 56 Le statut du premier enfant est très différent des suivants. Tout se passe, en effet, comme si le premier enfant était, dans la plupart des cas, l'horizon « normal » d'une vie de couple. Mais alors que pour le second enfant ou les suivants on assiste à de véritables négociations, dans le cas du premier enfant, l'envie d'avoir un enfant arrive comme une « subite » et « divine surprise » : « Comme on ne pensait même pas avoir un enfant, on regardait même pas, on voyait même pas que ça existait... » (Y.S.) Le fait de ne pas avoir

d'enfant plus tôt est présenté moins comme une stratégie délibérée que comme la conséquence du fait de privilégier autre chose à ce moment de l'existence : la vie de couple hédoniste et/ou la stabilisation professionnelle. L'une est tout occupée à son avenir professionnel (l'emploi stable des deux conjoints rend l'enfant possible) ; une autre choisit une vie de couple hédonistique pour profiter de la vie et des amis ; une autre encore, considère qu'elle doit se stabiliser professionnellement. On ne présente pas ce différenciellement comme un calcul. L'idée semble mûrir doucement puis l'on découvre le désir d'enfant à deux, comme subitement, mais comme par hasard il advient toujours au bon moment lorsque d'autres conditions sont réunies. On prend soudainement conscience que les conditions sont propices.

- 57 En revanche, pour les autres enfants les négociations commencent, soit pour la décision d'en avoir un autre, soit pour la détermination du moment opportun. Dans les couples il n'y pas moins de désir d'enfant mais désir de moins d'enfant, mais tout est là, comment définit-on le nombre ? C'est le seul point où interviennent réellement des considérations stratégiques, c'est-à-dire des comportements organisés sur le long terme qui font intervenir des raisonnements rationnels renvoyant à des enchaînements de pratiques à mettre en œuvre dans un but déterminé.
- 58 Ces stratégies se construisent à partir d'une idée de base : la crise rend la concurrence professionnelle plus dure ; il faut donc que les enfants y soient mieux préparés ; il faut alors leur consacrer plus d'argent et de temps ; il faut par conséquent en avoir moins et les avoir au moment propice, *i. e.* au moment où l'on peut le mieux se mobiliser pour eux. La stratégie est ici construite et verbalisée suivant un discours logiquement bien formé.

Stratégie professionnelle ?

- 59 L'analyse statistique indique qu'entre nos deux cohortes la seconde obtient un premier emploi stable plus tardivement après la sortie du système scolaire. Nous avons vu que nous ne pouvions parler *stricto sensu* de stratégie de différenciellement en ce sens que l'instabilité professionnelle initiale n'avait pas d'incidence positive particulière sur la suite du cursus professionnel. Peut-on alors parler de stratégies mais de stratégies non efficaces, ne débouchant pas sur des résultats escomptés ?
- 60 Au-delà de l'analyse des effets du niveau de diplôme sur l'insertion professionnelle (soit pour rester simplement sur le marché de l'emploi soit pour construire une carrière), il faut donc examiner les conditions concrètes de la recherche d'emploi. L'insertion locale personnelle et surtout l'insertion locale des parents sont le critère décisif pour les « petits » diplômés. Dans certains cas, cet atout peut compenser le handicap des titulaires de BEP face aux titulaires de baccalauréat. Ceci dit, ce système de relations s'il permet d'accéder plus rapidement à l'emploi enferme dans le secteur des petites entreprises artisanales et commerciales avec tous les risques que cela comporte. Inversement, les titulaires de baccalauréat, moins enfermés localement et qui passent plus volontiers par les procédures formalisées de recrutement (ANPE, concours, lettres, petites annonces...) mettent plus de temps à trouver un premier emploi stable mais ont plus de chance de le trouver dans une entreprise plus sûre du fait de sa surface économique ou institutionnelle¹².
- 61 Au bout du compte, et quel que soit le cas envisagé, on ne peut parler de stratégie professionnelle dans la mesure où sur le marché externe de l'emploi local, à ce niveau de diplôme, aucune filière n'est suffisamment bien dessinée pour penser que des stratégies

rationnelles d'embauche puissent être envisagées. On peut alors se dire que la stratégie consiste à ne pas rester dans les « mauvais » emplois et à rechercher un emploi tant qu'on ne trouve pas le bon. Personne ne construit *a priori* le profil du bon emploi pour élaborer des stratégies raisonnées de recherche de ces emplois-là. De plus, lorsqu'on quitte des emplois jugés inintéressants c'est en invoquant la lassitude d'y travailler et ensuite la recherche de nouveaux emplois est tout aussi aléatoire : on renvoie des lettres, on se réinscrit à l'ANPE, etc.

- 62 Surtout, une analyse statistique plus fine montre que de la génération de 1947 à celle de 1959, au moment de l'entrée dans la vie active, la part des raisons contraintes liées au statut d'emploi (contrats à durée déterminée, licenciements économiques, etc.) augmente au détriment des raisons familiales et personnelles (Bouffartigue & Pendariès, 1989). Rester à tout prix sur le marché de l'emploi n'est pas une stratégie professionnelle, c'est une pratique de survie sur le marché de l'emploi.
- 63 En revanche, c'est dans la capacité de reconnaître le bon emploi puis de développer des pratiques efficaces que l'on peut reconnaître une stratégie. Mais cette stratégie se déploie sur le plan du marché interne de l'emploi, une fois qu'un champ de négociation s'est clairement défini¹³.
- 64 Combien de femmes se décrivent comme des dilettantes du travail professionnel jusqu'au moment où, le premier bon emploi faisant le larron, les calculs rationnels interviennent : quel est le bon service ? Quand mon supérieur hiérarchique part-il (elle) à la retraite ? Est-il opportun d'avoir un (autre) enfant maintenant ? Quelle formation suivre ? La reprise de formation dans ces conditions consiste alors réellement en une stratégie.
- 65 Ces cheminements ont donc pour caractéristique non d'éviter les situations de précarité professionnelle au sortir de l'école mais de rester ouverts aux possibles qui se présentent. On peut donc parler de différenciel objectif : ces femmes mettent plus de temps que celles de la génération précédente dotées des mêmes diplômes pour accéder à un emploi stable. Mais on ne parlera pas de différenciel subjectif ou de stratégie, au sens où ces aléas professionnels sont imposés par le marché de l'emploi. Ces femmes sont plutôt en attente d'investissements professionnels jusqu'au moment où l'occasion se présente.

Conclusion

- 66 On ne saurait trop insister pour commencer sur le fait que nos observations portent sur une génération bien définie : celle des femmes qui ont eu 18 ans en 1977 que l'on compare à celles qui ont eu 18 ans en 1965. Dans les années 1970 les filles continuent de partir plus tôt qu'avant de chez leurs parents, contrairement aux garçons, car les conditions de leur indépendance familiale ne sont pas encore bien définies. Les années 1980 verront apparaître des relations intergénérationnelles familiales bien différentes pour les filles : elles pourront rester chez les parents en préservant leur autonomie.
- 67 Nous avons vu que pour la génération concernée par notre enquête on ne pouvait parler de différenciel généralisé des calendriers d'entrée dans la vie adulte. Pour certains comme les calendriers de fécondité on observe de véritables différenciels. Pour d'autres, comme le calendrier professionnel, également. Mais la capacité à différer dépend largement du niveau de diplôme.
- 68 L'analyse en termes de stratégie pose en revanche plus de problèmes. Pour ce qui concerne les enfants, on ne peut parler de stratégie de différenciel à proprement parler

au sens où il n'existe pas de stratégie concernant l'arrivée du premier enfant. D'autres choses sont plus importantes à ce moment, c'est tout. Il en va différemment pour ce qui concerne le second et les autres enfants.

- 69 En fait, il faut que plusieurs conditions soient réunies pour qu'une stratégie à proprement parler puisse s'engager. Au titre des conditions de possibilité d'une stratégie, nous avons vu d'abord qu'il fallait que des conditions biographiques soient réunies, comme l'apparition d'une certaine consistance biographique, c'est-à-dire la capacité d'élaborer une narration cohérente et qui fasse sens sur la base d'une histoire propre, dégagée de l'emprise de l'Autre familial.
- 70 Nous avons vu ensuite qu'il fallait qu'un champ de pratique soit défini comme un espace de négociation possible. Le premier enfant ouvre le champ de la négociation matrimoniale. Le premier emploi « stable » ouvre le champ de la négociation professionnelle. À chaque fois l'événement fondateur du champ ouvre la temporalité propre du champ de pratique en question, car une stratégie suppose une projection dans le temps.
- 71 Mais dira-t-on, la définition du moment où advient l'événement fondateur ne peut-elle faire l'objet d'une stratégie ? De stratégie de différenciation précisément ! C'est justement ce que notre enquête infirme : si l'on a ses enfants plus tard c'est que l'on fait autre chose ; si l'on met du temps à trouver un premier emploi stable et satisfaisant c'est que l'on ne peut faire autrement.
- 72 L'idée de moratoire suppose une décision volontaire de suspension du temps. Ce n'est pas ce que l'on observe. Le temps n'est pas suspendu (c'est le fantasme juvénile repris à la lettre) il est occupé à autre chose. La décision n'est pas différée, elle n'est pas encore pensable. Il n'existe pas de moratoire au sens d'un temps d'hésitation, de délibération interne pour savoir si oui ou non on fait un premier enfant ou on prend un bon emploi. En revanche, lorsqu'un premier événement advient, l'enfant ou le bon emploi, alors des projets peuvent se verbaliser et des séries d'événements s'enchaîner efficacement dans un but déterminé.
- 73 Il faut ensuite disposer de ressources efficaces dans une conjoncture où elles ont cours. La principale d'entre elles est la capacité à s'investir moralement et psychologiquement pour un projet déterminé. Mais cette capacité dépend de la légitimité que l'on accorde à ces investissements : ce que l'on s'autorise. S'autoriser suppose aussi des autorisants. Être reconnu par le conjoint comme ayant droit au métier (et pas seulement à l'emploi) est essentiel et cette légitimité est d'autant plus facilement reconnue qu'elle est appuyée sur le diplôme.
- 74 On a vu qu'il existait divers degrés de réalité d'une « stratégie » mais on réserve le terme de stratégie à des projets verbalisables et négociables débouchant sur la mise en œuvre de séries ordonnées de pratiques suivant un horizon temporel donné.

BIBLIOGRAPHIE

- BLÖSS T., FRICKEY A. & GODARD F. – « Cohabiter, décohabiter, recohabiter. Itinéraire de deux générations de femmes », *Revue française de Sociologie*, 31, 1990, p. 553-572.
- BOUFFARTIGUE P. & PENDARIÈS J.-R. – « Itinéraires professionnels et zones locales d'emploi » in *Itinéraires féminins*, Rapport de recherche, Marseille, GERM-CERCOM, 1989.
- DE CONINCK F. & GODARD F. – « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de Sociologie*, 31 (1), 1989.
- GERM – *Itinéraires féminins. Les calendriers familiaux, professionnels et résidentiels de deux générations de jeunes femmes dans les Alpes-Maritimes*, Rapport de recherche, Marseille, GERM-CERCOM, 1989.
- GIRARD A. & ROUSSEL L. – « Régimes démographiques et âges de la vie », in *Les âges de la vie*, Actes du 7^e Colloque national de démographie (Strasbourg, 5-7 mai 1982), Paris, Presses universitaires de France, 1982 (« Travaux et documents de l'INED », 96).
- GODARD F. – « À propos du concept de stratégie », in C. Bonvalet & A.-M. Fribourg, eds, *Stratégies résidentielles*, Actes du séminaire (Paris, 1988), Paris, Institut national d'études démographiques, 1990 (« Congrès et colloques » 2).

NOTES

1. Cette hypothèse est très clairement exposée dans un texte de Louis Roussel & Alain Girard (1982).
2. Les critères de constitution de ce sous-échantillon découlent des enseignements de l'enquête statistique. Nous avons retenu des femmes parties de chez leurs parents à 18 ou 19 ans, détentrices d'un BEP ou d'un baccalauréat technique (série G) et qui vivent ou ont vécu en couple. Ce choix est motivé par le fait, d'une part, que 18 ans est l'âge modal des départs de cette cohorte, et, d'autre part, par le fait que les détentrices de ces deux types de diplômes sont celles qui entre les deux cohortes connaissent les modifications les plus nettes de leurs calendriers familiaux et professionnels (cf. le rapport de recherche du GERM, pré-cité).
3. Pour ce faire nous avons construit une variable quantitative consistant en une échelle unidimensionnelle qui permet d'attribuer un score à chaque catégorie socioprofessionnelle (ouvrière = 1 ; employées des services (catégorie 56 de l'INSEE) = 2 ; employées de commerce (catégorie 54 de l'INSEE) = 3 ; employées de bureau (catégorie 52 de l'INSEE, à l'exception des catégories 5216 à 5223 mais y compris 5221) = 4 ; professions intermédiaires et cadres = 5.
4. La seule explication que nous pouvons apporter pour rendre compte de cette exception est que les employées de commerce de la seconde génération ne sont plus exactement les mêmes que celles de la première génération. Dans la seconde génération 29 % d'entre elles sont des employées de magasins de grandes surfaces contre 8 % dans la première génération. Une part de l'explication pourrait alors résider dans le fait que les employées de commerce de G59 se rapprochent des ouvrières en matière de fécondité (en G59 c'est la catégorie dont elles se rapprochent le plus) et s'éloignent du monde de la boutique traditionnellement peu fécond.
5. Nous avons demandé à ces jeunes femmes, pour lesquelles nous disposions déjà d'un questionnaire très détaillé permettant de reconstruire toutes les caractéristiques sociales de leur

parentèle et leurs itinéraires professionnels, résidentiels et familiaux, de commenter les itinéraires que nous avons reconstruits à partir du questionnaire. Nous leur avons demandé de parler des événements qui marquaient ces itinéraires, de raconter, de produire un récit là où nous ne disposions que de la construction très objectivée d'enchaînements d'événements. C'est à la rencontre de ces deux types de construction biographique que nous avons tenté une interprétation.

6. « On ne peut pas se dissocier tous les cinq avec mes parents, c'est vrai que quand mon père a eu son infarctus, on était tous, tous autant malades que lui. » (C.B.)

7. « Je ne tenais pas à me marier... Alors j'ai laissé traîner les choses et comme j'ai vu que ça changeait pas d'avis il fallait qu'il y en ait un qui cède, généralement c'est la génération la plus jeune qui cède, j'ai cédé... Il n'y pas eu de discussion possible avec mes parents, c'est comme ça et c'est pas autrement. Bon comme moi je suis du genre à ne pas céder non plus, j'ai fini par céder parce qu'on ne change pas des traditions et des idées reçues depuis des... » (M. M.)

« Un jour, il m'a convoqué si je peux dire, il me ramenait au lycée et il a été direct, il m'a dit : "Je veux sortir avec toi mais si ça marche on se marie..." Au début je ne voulais pas et puis ma mère m'a encouragée parce qu'elle avait déjà vu ce jeune et puis elle me dit : "Tu sais on voit qu'il est vraiment gentil, travailleur, sérieux..." » (A. A.)

8. « Il y avait quelque chose qui n'était pas du tout normal dans notre couple, mais sur le moment je ne l'ai pas du tout compris, mais ça m'est venu tout doucement mais tout sûrement. – Au moment où les choses se nouent, vous avez des projets ? – Absolument pas, je suis partie avec une valise, sans argent, sans métier, sans travail. » (C.C.)

9. Sur ce point voir Thierry Blöss, Alain Frickey, Francis Godard (1990).

10. Les parcours biographiques que nous évoquons ici se caractérisent par une décohabitation précipitée non négociée. L'analyse statistique le montre, ce qui caractérise la plus jeune de nos générations est un fort taux de décohabitation vers 18 ans. Une partie de ces départs précoces correspond à de véritables ruptures pour cette génération et pour ces niveaux de diplôme. La différence de certification scolaire entre parents et enfants, ajoutée aux nouvelles mentalités féminines ainsi qu'à l'avancement de l'âge de la majorité légale à 18 ans, est à l'origine des problèmes qui conduisent à ces départs ruptures. Il s'agit là d'un problème spécifique à une génération de jeunes filles (pour la génération suivante l'écart intergénérationnel se comble) ; les parents de cette génération admettent pour les jeunes gens ce qu'ils n'admettent pas encore pour les jeunes filles (des relations personnelles libérées des contraintes familiales). Or, d'un côté les études s'allongent dans le temps et d'un autre côté l'âge de la majorité légalise une liberté relationnelle que les parents refusent, d'où des départs précipités et conflictuels.

11. « Il fallait que je sois toujours la première à l'école... Je n'avais pas le droit de sortir, mes frères sortaient mais moi non... Il fallait que je fasse les courses, ils m'imposaient des corvées qu'ils n'imposaient pas du tout à mes frères... Faire mes études c'était rester sous la coupe de mes parents... Partir c'était pour moi commencer une autre vie. » (V.A.)

12. Cette constatation vaut pour la cohorte étudiée. Pour les cohortes plus récentes on accède au marché de l'emploi plus formalisé à partir de diplômes supérieurs au baccalauréat.

13. « J'avais pas du tout la préoccupation d'avoir un emploi stable, d'essayer de m'installer quelque part, c'est venu beaucoup plus tard... C'est seulement maintenant où ça s'éclaircit, ça me plaît donc je vais rester continuer dans cette voie, j'aimerais bien rester dans cette entreprise. » (V.A.)

« Quand on a commencé à me changer de poste en me donnant des promotions, je me suis aperçue que, oui, on pouvait avoir un plan de carrière dans une banque, mais au départ, non, je ne le savais pas. » (Y.S.)